

ANNALES
DES
SCIENCES NATURELLES

ZOOLOGIE

ET
PALEONTOLOGIE

COMPRENANT
L'ANATOMIE, LA PHYSIOLOGIE, LA CLASSIFICATION
ET L'HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE
M. A. MILNE EDWARDS

TOME IV

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Boulevard Saint-Germain et rue de l'Éperon

EN FACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

Sm
—
1887

OBSERVATIONS

SUR

LES CRABES DES EAUX DOUCES DE L'AFRIQUE

Par M. A. MILNE EDWARDS.

Les Crabes des eaux douces de l'Afrique appartiennent tous au groupe des Thelphusiens. Les *Cardisomes* abondent aussi dans l'intérieur des terres, mais ils retournent toujours à la mer pour y pondre, et leurs larves ne se développent que dans l'eau salée, tandis que les Thelphuses ne quittent jamais les cours d'eau douce, et les femelles portent leurs jeunes attachés à leurs fausses pattes abdominales.

Un Gécarcin, le *Gecarcinus ruricola*, a été signalé aux îles San-Thomé et Rolas, dans les bois, près du rivage (1), et il ne diffère en rien du Tourlourou des Antilles.

Les Thelphuses proprement dites sont nombreuses en espèces, cependant elles n'atteignent pas au chiffre de celles qui vivent dans le sud de l'Asie. Les unes, comme la *Th. fluviatilis*, habitent le nord, d'autres ne se rencontrent que sur la côte orientale; ce sont : la *Th. obesa* A M E, la *Th. Berardi* M E, la *Th. socotrensis*, de l'île de Socotora; d'autres paraissent spéciales à l'Afrique occidentale, ce sont : la *Th. Aubryi* et la *Th. africana* A M E, du Gabon, la *Th. bayoniana*, la *Th. dubia* et la *Th. Anchietae* Capello, la *Th. margaritaria* A M E. Plus au sud, dans l'Afrique australe, on a trouvé la *Th. depressa* Krauss, la *Th. inflata* et la *Th. perlata* M E.

A Madagascar existent deux espèces, la *Th. Goudoti* et la *Th. madagascariensis* M E. Les Parathelphuses, dont la cara-

(1) *Sitzungsberichte Ges. Marb.*, 1882, p. 26-27.

pace est dentée sur ses bords latéro-antérieurs, comptent plusieurs représentants, dont l'un avait été confondu avec les *Thelphuses*, sous le nom de *Th. nilotica*; d'autres espèces décrites plus loin étaient inconnues. L'*Hydrothelphusa*, de Madagascar, et la *Platythelphusa*, du lac Tanganika, constituent des formes dont la découverte est récente, ainsi que le singulier genre *Deckenia*, dont le baron de Decken a trouvé une espèce à Zanzibar.

Ce sont surtout les explorations de M. de Brazza et de ses compagnons, celles de M. Chaper et de Guiral, qui ont ajouté beaucoup de faits nouveaux à l'histoire zoologique des *Thelphuses*.

Thelphusa Aubryi.

MILNE EDWARDS, *Mémoire sur la famille des Ocypodiens* (*Annales des sciences naturelles*, 3^e série, t. XX, p. 210, 1853).

— *Mélanges carcinologiques*, p. 176.

A. MILNE EDWARDS, *Revision du genre Thelphuse* (*Nouvelles Archives du Muséum*, t. V Mémoires, p. 186).

THELPHUSA AURANTIA Herklots, *Additamenta ad faunam Carcinologicam Africae occidentalis*, 1851, p. 5, pl. I, fig. 2. (*Sed non Thelphusa aurantia Herbst. Naturgesch. der Krabben und Krebse*, pl. XLVIII, fig. 5).

THELPHUSA PELII Herklots, *Symbolæ carcinologicae*, Leyde, 1861, p. 13 (en note).

THELPHUSA EMARGINATA Kingsley, *Carcinological notes* (*Proc. of the Acad. of nat. sc. of Philadelphia*, 1880, p. 36).

Carapace élargie en avant, étroite en arrière, aplatie transversalement, bombée longitudinalement, à surface lisse et brillante. Front marginé, très légèrement échancré sur la ligne médiane; sa largeur égalant la distance qui sépare son angle externe de la dent épibranchiale. Crête post-frontale très saillante, droite, s'étendant sans interruption du sillon mésogastrique jusqu'à la dent épibranchiale, et marquée de quelques indices de granulations visibles seulement à la loupe. L'espace compris entre cette crête et le bord fronto-orbitaire, fort étroit et profondément déprimé, surtout dans la portion sus-orbitaire externe. La portion de la carapace, située en arrière de cette crête, est presque lisse, les sillons inter-régionnaires étant à peine marqués, à l'exception de ceux qui limitent l'empreinte cardiaque. Bords latéro-antérieurs très

arqués, cristiformes et très finement granuleux; la dent épibranchiale située à leur point de réunion avec la crête post-frontale est peu visible et constitue plutôt une grosse granulation qu'une dent. Une dent plus forte existe en avant, entre cette dernière et l'angle orbitaire externe.

Orbite large, à bord très légèrement échancré en dehors. Lobe hépatique inférieur renflé, marqué de quelques granulations et séparé du lobe branchial par une forte crête sinueuse, garnie de granulations, naissant de l'angle épibranchial et descendant vers le sillon du branchiostégite, qui est également très profond. Cadre buccal garni en avant d'un bord granuleux.

Pattes-mâchoires externes à surface marquée de ponctuations; leur mérognathe, tronqué en avant et pourvu d'un rebord saillant en dedans et en avant. Pincés subégales; la main ponctuée sur sa face externe, légèrement granuleuse en dessus, les doigts peu arqués et en contact par leur bord tranchant. Avant-bras armé en dedans de deux épines, la plus grande formant l'angle interne, la seconde, plus faible, située en arrière et un peu au-dessous de la précédente. Bras granuleux sur ses angles. Pattes ambulatoires peu élargies.

Appendice copulateur de la première paire, chez le mâle, long et grêle, formé de trois articles, dont le dernier est beaucoup plus développé que chez la *Th. fluviatilis* et en forme de cylindre conique. Appendice de la deuxième paire très renflé à la base du deuxième article, très grêle dans sa portion terminale, qui est courte.

Les individus de cette espèce, qui font partie de la collection du Muséum, ne sont pas de grande taille. Le plus gros, qui est un mâle, a les dimensions suivantes :

Largeur de la carapace.....	0 ^m ,058
Longueur.....	0 ^m ,040

La *Thelphusa Aubryi*, décrite d'abord par M. H. Milne Edwards, provenait du Gabon, où elle avait été recueillie par

M. Aubry Lecomte; sous le nom de *Th. aurantia*, elle a été signalée à Saint-Georges del Mina, par Herklots, et sous le nom de *Th. emarginata*, à Natal, par M. Kingsley.

Il suffit d'examiner attentivement la figure de la *Th. aurantia*, donnée par Herklots, pour être convaincu de l'identité de cette Thelphuse avec la *Th. Aubryi*. Au contraire, elle diffère beaucoup du *Cacer aurantius* de Herbst, dont la crête post-frontale est sinueuse. Ces différences avaient d'ailleurs été reconnues par M. Gerstaecker, qui avait étudié l'exemplaire typique de la collection de Herbst (*Carcinologische beiträge, Troschels Archiv für naturgesch.*, t. XXII, p. 151), et à la suite des observations publiées par le naturaliste allemand, Herklots avait substitué en 1861 le nom de *Th. Pelti* à celui de *Th. aurantia*, ne sachant pas que ce Crabe avait déjà reçu le nom de *Th. Aubryi*.

La description donnée par M. Kingsley, de la *Th. emarginata*, s'applique exactement à l'espèce du Gabon.

Thelphusa africana.

(Voy. fig. 8.)

A. MILNE EDWARDS, *Revision du genre Thelphuse (Nouvelles Arch. du Muséum, t. V, Mémoires, p. 186, pl. XI, fig. 2 et 2 a, 1869).*

DE MAN, *Carcinological studies. Notes from the Leyden Museum, t. III, p. 123, 1881.*

La forme de cette espèce se modifie beaucoup avec l'âge, et la description qui suit s'applique aux exemplaires de taille moyenne.

Carapace aplatie, médiocrement élargie. Surface rugueuse près des bords et surtout en arrière sur les régions cardiaque et brachiales. Front fortement marginé au-dessus de l'insertion des yeux, à bord moins épais dans la partie médiane, sa largeur est supérieure à la distance qui sépare son angle antéro-externe de la dent épibranchiale; la portion de la carapace, située en avant de la crête post-frontale, est rugueuse et porte en dehors quelques granulations. Cette crête est

droite, saillante et s'étend du sillon méso-gastrique jusqu'à la dent épibranchiale, sans interruption, c'est à peine si le sillon cervical y dessine une étroite suture; elle est toujours dépourvue de granulations et presque entièrement lisse. Les sillons branchiaux sont larges et profonds, et en se réunissant au sillon post-gastrique, ils donnent l'empreinte d'un H situé dans la partie médiane de la carapace. Il existe deux lobes urogastriques arrondis et nettement cernés.

Les bords latéro-antérieurs forment une courbe régulière, la dent épibranchiale est très petite et elle est séparée de l'angle orbitaire externe par une dent triangulaire dont la pointe est dirigée en avant. Les régions ptérygostomiennes sont rugueuses et granuleuses.

Chez les jeunes individus de cette espèce, la carapace est très aplatie, et les bords latéro-antérieurs dessinent une crête saillante. Chez les individus de grande taille, le corps devient plus épais et plus élargi dans sa portion hépatique, le bord latéral est plus obtus, et la dent épibranchiale tend à s'effacer; le sillon hépatique inférieur qui s'étend de la deuxième dent latérale au branchiostège est superficiel et large.

Les pattes antérieures sont subégales chez les femelles et chez les individus jeunes. Mais chez les vieux mâles, l'une d'elles, généralement celle du côté droit, devient énorme, la pince est pourvue de doigts très longs et bâillants, le pouce étant fortement arqué, surtout dans sa portion terminale. Quelques grosses dents arment, à sa base, son bord tranchant, des denticulations très petites le garnissent dans le reste de son étendue. L'index présente une armature du même genre, il est recourbé en haut dans son tiers terminal, et sa pointe se croise avec celle du pouce. La pince est rugueuse en dessus, ponctuée en dehors.

Les pattes ambulatoires sont courtes et aplaties. Le pénultième article de celle de la cinquième paire est particulièrement large et en forme de palette; le doigt qui le suit est court comme celui de la première patte.

Les appendices génitaux mâles ressemblent à ceux de la

Thelphusa Aubryi, cependant on remarque que le pénultième article de l'appendice de la première paire est moins conique, et que son bord interne est plus sinueux.

J'ai brièvement décrit cette espèce, en 1869, d'après un unique exemplaire très jeune et en mauvais état, recueilli au Gabon par M. Aubry-Lecomte. A cette époque je n'ai donc pu faire connaître qu'incomplètement les caractères de cette Thelphuse; mais, depuis, le Muséum en a reçu de nombreux individus provenant du Congo, de l'Alima, du San-Benito et de l'Ogoué, et constituant des séries d'âge et de sexe différents. Les plus grands ont été capturés sur les bords du San-Benito, par Léon Guiral, voyageur du Muséum, qui a succombé aux fatigues excessives de l'exploration qu'il avait entreprise; enfin M. de Mau a indiqué l'existence de cette espèce à Libéria.

La plus grosse de ces Thelphuses était un mâle présentant les dimensions suivantes :

Largeur de la carapace.....	0 ^m ,106
Longueur.....	0 ^m ,077
Longueur de la pince droite.....	0 ^m ,110
Hauteur.....	0 ^m ,045
Longueur du pouce (en ligne droite).....	0 ^m ,070

Un exemplaire de taille moyenne provenant de l'Ogoué avait les dimensions suivantes :

Largeur de la carapace.....	0 ^m ,053
Longueur.....	0 ^m ,039

Les rugosités de la carapace, le développement des lobules urogastriques, la profondeur des sillons branchio-cardiaques, distinguent nettement cette espèce de la *Thelphusa Aubryi*.

Thelphusa Decazei.

(Voy. fig. 7.)

A. MILNE EDWARDS, *Bull. de la Soc. Philomathique*, t. X, p. 150, 1886.

Carapace large et épaisse, aplatie transversalement, très peu bombée d'avant en arrière; sa surface lisse, brillante comme de la porcelaine et dépourvue de rugosités. Front légèrement déclive et à bord un peu échancré sur la ligne médiane. Bord orbitaire supérieur un peu sinueux. Œil grand. Crête post-frontale, portant chez les jeunes individus des indices de granulations, lisse chez les individus de moyenne taille, saillante et s'étendant sans interruption d'un bord à l'autre de la carapace depuis le sillon mésogastrique. Le sillon cervical n'est pas visible. Vers son extrémité latérale cette crête se courbe en arrière pour se continuer sans ligne de démarcation avec le bord latéral. La dent épibranchiale, rudimentaire et granuliforme est placée au-dessous de ce bord, et elle est cachée par lui; une dent, peu saillante mais assez large à sa base, la sépare de l'angle orbitaire-interne. La partie fronto-orbitaire de la carapace, située au-devant de la crête post-frontale, est très déprimée, en forme de sillon, et sa surface est lisse. Les sillons inter-régionnaires branchio-cardiaques sont peu profonds. Région sous-hépatique presque lisse, le sillon qui la limite en arrière très superficiel.

Les pinces du mâle sont peu inégales, du moins chez les individus que j'ai pu observer. Les pattes ambulatoires sont de longueur médiocre, mais le doigt de la cinquième paire est bien développé.

L'appendice copulateur mâle de la première paire est robuste et très courbé dans sa partie terminale; celui de la deuxième paire est grêle et droit.

Largeur de la carapace d'un mâle	0 ^m ,050
Longueur	0 ^m ,037

Cette espèce, bien que portant trois dents latéro-antérieures, est différente de la *Thelphusa africana* dont elle diffère par sa carapace non rugueuse et à peine lobulée dans la région médiane, et par ses pattes postérieures plus grêles et plus longues. Elle se distingue de la *Thelphusa Aubryi* par un certain nombre de caractères faciles à saisir, tel que la forme de la crête post-frontale qui se continue par une courbe continue avec les bords latéraux. Le front est plus large, enfin les pinces du mâle sont plus courtes et plus renflées.

Cette espèce a été recueillie à Franceville, sur l'Alima, par M. de Brazza et au San-Benito, par Léon Guiral.

Thelphusa bayoniana.

BRITO CAPELLO, *Descrição de tres especies novas de Crustaceos da Africa occidental.* Lisbonne, 1864, p. 3, pl. I, fig. 3 a.

— *Algumas species novas ou pouco conhecidas de Crustacees pertencentes aos generos « Calappa » e « Thelphusa »* (*Jornal de ciencias mathematicas, physicas e naturaes. Acad. des sc. de Lisbonne*, 1870, t. III, p. 131, pl. II, fig. 9 et 10).

La *Thelphusa bayoniana* décrite par M. F. de Brito Capello provenait de Huilla et de Caconda, au sud d'Angola. Elle ressemble à la *Thelphusa dubia* du même auteur. Mais la carapace est plus épaisse, plus renflée; le front est beaucoup plus large, la dent épibranchiale moins forte et moins rejetée en arrière; enfin, la carapace est moins rugueuse. M. de Brito Capello a figuré les différentes variétés de forme que peut présenter cette espèce.

Thelphusa Anchietae.

BRITO CAPELLO, *Algumas especies novas, etc.* (*Jornal de ciencias mathemat., physicas e naturaes*, 1870, t. III, p. 132, pl. II, fig. 11).

La *Thelphusa bayoniana* qui habite au sud d'Angola est représentée au nord de cette localité par une forme un peu différente, que M. F. de Brito Capello a décrite sous le nom de *Thelphusa Anchietae*. La crête post-frontale est saillante, mais

presque droite, et elle ne s'infléchit pas en arrière vers ses extrémités, où il n'existe pas de dent épibranchiale saillante (1), mais seulement un angle au-dessous duquel existe un ressaut bien marqué correspondant au sillon sus-orbitaire; l'angle externe de l'orbite est peu avancé. Les bords antérieurs sont courbés en arc de cercle et présentent une arête bien prononcée et granulée. Les pattes ressemblent à celles de la *Thelphusa bayoniana*.

Cette *Thelphuse* a été trouvée près de Bragance, à Dondo, Pugo-Adango et Ambaca.

Thelphusa dubia.

BRITO CAPELLO, *Descrição d'uma nova especie de « Thelphusa » d'Africa occidental* (*Jornal de ciencias mathematicas, physicas e naturaes. Acad. des sc. de Lisbonne*, t. IV, p. 254, pl. 1, fig. 1 et 2 a, 1873).

M. F. de Brito Capello a décrit sous le nom de *Thelphusa dubia* une espèce provenant du Rio Cunena, intérieur de Mossamedes (Afrique occidentale) dont la carapace présente la même forme; mais chez laquelle il n'existe, en arrière de l'angle orbitaire interne, qu'une seule dent latérale très forte et occupant la région épibranchiale; la crête post-frontale est beaucoup moins arquée vers ses extrémités que chez les deux espèces précédentes. Enfin les bords latéraux se continuent en arrière par une ligne granuleuse, au-dessus de la région branchiale moyenne. J'ajouterai que le front est plus large et plus échancré au milieu.

Thelphusa perlata.

H. MILNE EDWARDS, *Histoire naturelle des Crustacés*, t. II, p. 13.

— *Mélanges carcinologiques*, p. 175.

MAC LEAY, *Smith's Zool. of South Africa, Annulosa*, p. 64.

KRAUSS, *Sud-afrikanischen Crustaceen*, p. 37.

HELLER, *Voyage de la Novara*, p. 32.

(1) M. de Brito Capello a fait représenter (fig. 11 a de la pl. II) un de ces Crustacés où la dent épibranchiale est nettement indiquée.

STIMPSON, *Proceed. of the Acad. of nat. sc. of Philadelphia*, 1858, Prodrômus, n° 180.
 A. MILNE EDWARDS, *Revision des Thelphuses (Nouvelles Archives du Muséum, t. V, Mémoires, p. 179)* (non *Th. perlata* Brito Capello).

Carapace épaisse, très bombée dans le sens transversal et dans le sens longitudinal. Surface lisse, sauf près des bords latéraux où existent quelques granulations éparses. Sillons inter-régionnaires peu marqués. Front large. Crête post-frontale saillante, continue depuis le sillon mésogastrique et obscurément granulée. Dent épibranchiale à peine visible; angle orbitaire externe peu avancé. Bords latéraux garnis d'une crête marginale finement granulée et formant une courbe régulière qui se prolonge en-dessus dans la partie postérieure sur les régions branchiales. Pattes antérieures subégales. Pattes ambulatoires courtes et comprimées. Le mâle est plus convexe que la femelle.

Largeur de la carapace.....	0 ^m ,078
Longueur.....	0 ^m ,056

Cette espèce se rapproche beaucoup de la *Thelphusa Anchietae* et peut-être ne devrait-elle pas en être distinguée. Elle est commune dans toutes les rivières du sud de l'Afrique.

Mac Leay avait séparé les Thelphuses dont la crête post-frontale est continue des Thelphuses typiques et il les avait désignées sous le nom de *Patamonautes*; mais cette classification qui ne repose que sur des caractères très variables n'a pas été admise par les naturalistes.

Thelphusa margaritaria.

A. MILNE EDWARDS, *Revision du genre Thelphuse (Nouvelles Archives du Muséum, t. 5, Mémoires, p. 185, pl. IX, fig. 4, 4 a et 4 b)*.

THELPUSA PERLATA Brito Capello, *Algumas especies novas, etc. (Jornal de sciencias math., phys. e naturaes, t. III, 1870, pl. II, fig. 12)*.

Carapace subquadrilatère, aplatie, lisse. Crête post-frontale peu saillante et continue depuis le sillon mésogastrique jusqu'aux bords latéraux, mais s'abaissant beaucoup en s'ap-

prochant de ceux-ci, de telle sorte qu'il n'existe dans les régions épibranchiales aucun ressaut correspondant au sillon sus-orbitaire et comparable à celui qui s'observe chez toutes les espèces précédentes ; aussi le bord latéro-antérieur forme-t-il, depuis l'angle post-orbitaire, une courbe régulière et granuleuse, sur laquelle aucune saillie épibranchiale ne se dessine. Les pattes ambulatoires sont courtes et comprimées. Le bras des pinces est armé d'une épine au-dessous et en avant, vers son extrémité.

Largeur de la carapace d'une femelle.....	0 ^m ,033
Longueur.....	0 ^m ,027

Cette *Telphusa* vit à l'île San-Thomé (côté occidentale d'Afrique), elle est bien reconnaissable à la forme des bords latéro-antérieurs, à l'absence de dent épibranchiale et à l'aplatissement de la carapace.

Telphusa madagascariensis.

(Voy. fig. 5.)

A. MILNE EDWARDS, *Annales des sciences naturelles, Zool.*, 6^e série, art. n^o 20, 1872.

Carapace bombée d'avant en arrière, presque plane transversalement, à régions branchiales peu renflées. Front avancé, lamelleux, légèrement déclive et échancré sur la ligne médiane. Orbites grandes. Angle orbitaire externe large et peu avancé, dent épibranchiale petite et continuée en arrière par un bord cristiforme et granulé. Parties latéro-antérieures de la carapace portant des granulations qui, sur les côtés, se disposent en petites lignes obliques et parallèles. Crête post-frontale interrompue et peu saillante.

Les pattes antérieures subégales ; lisses chez les jeunes, elles deviennent légèrement rugueuses chez les individus très adultes. Les doigts des pinces sont en contact dans toute leur longueur. Avant-bras armé en dedans de deux épines, l'une antérieure très forte, l'autre postérieure très petite ;

parfois une troisième pointe existe en arrière de la précédente. Bras entièrement caché sous la carapace, contrairement à ce qui existe chez la *Thelphusa Goudoti*, ses arêtes antérieures granuleuses. Pattes ambulatoires longues, comprimées, terminées par un doigt grêle et pourvu de quatre rangées d'épines.

Chez les femelles la carapace est plus renflée, moins granuleuse et la dent épibranchiale beaucoup moins marquée.

Largeur de la carapace d'un mâle.....	0 ^m ,050
Longueur.....	0 ^m ,040
Largeur de la carapace d'une femelle.....	0 ^m ,032
Longueur.....	0 ^m ,024

Cette espèce a été trouvée dans les petits torrents près de Bombétok, dans la rivière de Sakaléone et à Mahéla; elle vit à côté de la *Thelphusa Goudoti*, dont elle est toujours facile à distinguer par la forme de sa carapace et de ses pinces.

Thelphusa Ballayi.

(Voy. fig. 2, 2 a et 2 b.)

A. MILNE EDWARDS, *Bull. de la Société philomathique*, t. X, p. 149, 1886.

Carapace épaisse et renflée, plus étroite que celle de la *Telphusa Bayoniana* Cap. et de la *Th. depressa* Krauss. Front bilobé et déclive. Crête post-frontale faible et interrompue. Angle orbitaire externe peu avancé. Dent épibranchiale petite et aiguë. Surface de la carapace lisse. Pinces de la femelle faibles. Pattes ambulatoires courtes.

Je ne connais que la femelle de cette espèce, qui présente une certaine ressemblance avec la *Th. margaritaria* de l'île San-Thomé et avec la *Th. perlata* du Cap; mais le corps est plus épais et la dent épibranchiale plus aiguë et mieux détachée.

Largeur de la carapace.....	0 ^m ,024
Longueur.....	0 ^m ,018

ARTICLE N° 2.

Habite les ruisseaux du poste de Ngancin au Congo (Mission de Brazza).

Thelphusa fluviatilis.

CANCER FLUVIATILIS Rondelet, *Histoire des Poissons*, 2^e partie, chap. XXXI, p. 153.

THELPHUSA FLUVIATILIS Latreille, *Encyclopédie*, texte, t. X, p. 563.

— Milne Edwards, *Histoire nat. des Crustacés*, t. II, p. 12 et
Règne animal de Cuvier, atlas Crustacés, pl. XV, fig. 1.

POTAMON Savigny, *Égypte Crustacés*, pl. II, fig. 5 (figure très exacte).

Cette espèce, bien connue dans le sud de l'Europe, se rencontre aussi dans le nord de l'Afrique, depuis l'Égypte jusqu'au Maroc. En Algérie elle est commune et souvent ces Crabes sont rejetés par les eaux des puits artésiens forés dans l'Oued-Rhir.

Thelphusa Socotrensis.

HILGENDORF, dans Taschenberg, *Beiträge zur fauna der Insel Sokotra* (*Zeitsch. für Naturwissenschaften*, t. LVI, 1883, p. 171).

THELPHUSA GRANOSA C. Koelbel, *Carcinologisches* (*Sitzungsb. der k. Akad. der Wissensch.*, t. LXL, p. 321, pl. I, fig. 6, 1884).

Carapace aplatie, peu élargie, front peu avancé, déclive, à bord droit ; yeux gros. Pas de crête post-frontale. Portion antérieure du test légèrement ridée. Bords latéro-antérieurs peu arqués et portant une dent épibranchiale très petite et aiguë. Sillons inter-régionaires à peine distincts, si ce n'est dans la portion centrale de la carapace.

Pinces faibles à doigts non béants, à surface un peu ridée. Pattes ambulatoires longues et comprimées.

Cette espèce se rapproche beaucoup des Thelphuses telles que la *Th. Dehaanii*, la *Th. obtusipes* dont Stimpson avait fait le sous-genre *Geothelphusa*.

Elle habite l'île de Socotora.

Thelphusa inflata.

H. MILNE EDWARDS, *Observations sur la classification des Crustacés* (*Annales des sciences naturelles*, 3^e série, t. XX, p. 210, 1853). — *Mélanges carcinologiques*, p. 176.

A. MILNE EDWARDS, *Revision du genre Thelphuse (Nouvelles Archives du Muséum)* t. V, Mémoires, p. 182, pl. XI, fig. 5 et 5 a).

Carapace large, épaisse et renflée en avant, à surface lisse. Front très large et peu déclive, peu échancré sur la ligne médiane. Crête post-frontale peu saillante et légèrement flexueuse. Dent épibranchiale rudimentaire. Bords latéro-antérieurs régulièrement arqués, épais chez les vieux individus, marginés chez les jeunes. Sillons inter-régionnaires peu marqués. Pattes antérieures inégales, la droite prenant chez les vieux mâles un grand développement, le pouce se courbant beaucoup de manière à ne toucher l'index que par son extrémité.

Largeur de la carapace d'un mâle.....	0 ^m ,058
Longueur.....	0 ^m ,042

Cette *Thelphuse* vit dans les eaux douces de Port-Natal, d'où Jules Verreaux en a envoyé plusieurs exemplaires au Muséum. Chez les mâles de grande taille, les régions branchiales se renflent beaucoup, aussi la carapace s'élargit-elle notablement en avant. La largeur du front distingue facilement cette espèce de la *Th. depressa* qui habite aussi le sud de l'Afrique.

Thelphusa depressa.

KRAUSS, *Südafrikanischen Crustaceen*, 1843, p. 38, pl. II, fig. 4.

H. MILNE EDWARDS, *Annales des sciences naturelles*, 3^e série, t. XX, p. 210 et *Mélanges carcinologiques*, p. 176.

A. MILNE EDWARDS, *Revision du genre Thelphuse (Nouvelles Archives du Muséum)*, t. V, Mémoires, p. 185).

HILGENDORF, *Baron von Decken's Reise, Crust.*, p. 77, pl. I, fig. 2.

MIERS, *Description of a new variety of River Crab of the genus Thelphusa, from Kilima-njaro (Proceed. of the Zool. Soc. of London, 1885, p. 237).*

Carapace lisse, très déprimée, élargie en avant. Front étroit, sa largeur égalant le tiers de la largeur de la carapace. Crête post-frontale continue et légèrement granulée. Dent épibranchiale rudimentaire. Angle orbitaire externe peu saillant. Pattes antérieures inégales; la droite prenant chez le mâle un

grand développement, le pouce très arqué et ne s'appuyant sur l'index que par son extrémité. Pattes ambulatoires, longues et grêles.

Largeur de la carapace..... 0^m,040

Longueur..... 0^m,028

Cette espèce se trouve à Port-Natal.

Elle se distingue de la *Thelphusa inflata* par son front étroit, et par la forme aplatie de la carapace. Le bouclier céphalo-thoracique est disposé comme chez sa *Th. difformis*, mais dans cette dernière il n'existe pas de crête post-frontale saillante.

M. Miers a décrit une variété de cette espèce provenant de *Kilima-njaro* et reconnaissable à la suture cervicale plus fortement marquée, au bras plus denticulé, au doigt du pouce moins arqué. Il l'a désignée sous le nom de *Thelphusa depressa* var. *Johnstoni*. Les dimensions d'un mâle observé par ce naturaliste étaient les suivantes :

Largeur de la carapace..... 0^m,0545

Longueur..... 0^m,037

Thelphusa Goudoti.

H. MILNE EDWARDS, *Annales des sciences naturelles*, 3^e série, t. XX, p. 212 et *Mélanges carcinologiques*, p. 178.

A. MILNE EDWARDS, *Nouvelles Archives du Muséum*, t. V, Mémoires, pl. VIII, fig. 4, 4 a et 4 b.

Carapace lisse, très bombée d'avant en arrière, très renflée dans la région branchiale antérieure. Front déclive et légèrement bilobé. Crête post-frontale formant un bourrelet épais et peu apparent. Bords latéro-antérieurs fortement arqués, portant une dent épibranchiale très petite. Angle orbitaire externe peu saillant.

Pattes antérieures longues et inégales; les bras dépassant notablement la carapace; doigts de la pince en contact dans toute leur longueur chez le mâle, comme chez la femelle.

L'une des dents de l'index beaucoup plus forte que les autres.
Pattes antérieures longues et comprimées, à doigts grêles.

Largeur de la carapace.....	0 ^m ,040
Longueur.....	0 ^m ,028

Habite Madagascar, d'où le Muséum en a reçu autrefois plusieurs exemplaires du voyageur Goudot. M. Grandidier a également trouvé cette espèce dans les eaux douces sur la route de Bombetok à Tananarive.

Thelphusa obesa.

A. MILNE EDWARDS, *Nouvelles Archives du Muséum*, t. IV, p. 86, pl. XX, fig. 1-4, 1868.

— — *Revision du genre Thelphuse (op. cit.)*, t. V, Mémoires, p. 178.

HILGENDORF, *Die von Hr. n. Peters in Moçambique gesammelten Crustaceen (Monatsb. der k. Akad. der Wissenchaf. zu Berlin, 1878, p. 801).*

Cette espèce, découverte à Zanzibar par M. A. Grandidier, est bien caractérisée par la forme renflée de sa carapace et par la faible saillie de la crête post-frontale. La description qui a été publiée dans les *Nouvelles Archives du Muséum* et les figures qui l'accompagnent en rendent la détermination facile ; cependant, depuis le voyage de M. Grandidier, le Muséum a reçu quelques-unes de ces Thelphuses provenant de localités différentes et permettant de mieux fixer les caractères de l'espèce, aussi je crois utile d'ajouter quelques détails à ceux déjà donnés. Chez les exemplaires jeunes la carapace est moins épaisse que chez les adultes, et la crête post-frontale est mieux marquée, elle se termine sur les côtés par une petite dent plus visible. Ce n'est que chez les mâles déjà vieux que les doigts de l'une des pinces, la droite généralement, prennent un développement exagéré, et que le pouce devient tellement arqué qu'il ne touche l'index que par son extrémité. Chez les femelles et chez les jeunes mâles, les doigts de la plus forte pince sont remarquablement comprimés et élevés, les denticulations qui arment leur bord tranchant sont petites et

serrées, enfin ces doigts sont en contact dans une grande partie de leur longueur.

Il est très facile de distinguer la *Thelphusa obesa* de la *Th. inflata*, car chez cette dernière, la carapace est plus aplatie, les orbites notablement plus petites, le bras des pinces plus long et le doigt mobile de celles-ci n'est jamais comprimé.

Cette espèce n'est pas rare à Zanzibar et sur la portion voisine du continent africain. M. Bloyet, agent de l'Association internationale africaine, l'a trouvée à Kondoa; M. Raffray, consul de France, l'a recueillie au pied des monts Shimba, en Éthiopie; enfin, Peters avait constaté sa présence à Mozambique.

Thelphusa Berardi.

SAVIGNY, *Égypte, Crustacés*, pl. II, fig. 6.

AUDOUIN, *Explication des planches de l'Égypte*.

H. MILNE EDWARDS, *Histoire naturelle des Crustacés*, t. II, p. 14.

— — *Mélanges carcinologiques*, p. 178.

A. MILNE EDWARDS, *Revision du genre Thelphuse (Nouvelles Archives du Muséum, t. V, Mémoires, p. 177)*.

THELPHUSA DIFFORMIS H. Milne Edwards, *Ann. des sc. nat.*, 3^e série, t. XX, p. 213, 1853, et *Mélanges carcinologiques*, p. 179.

A. MILNE EDWARDS, *Revision du genre Thelphuse (op. cit.)*, p. 176, pl. IX, fig. 1, 1 a et 1 b).

Carapace entièrement lisse, épaisse, très renflée dans la région branchiale antérieure. Front étroit; pas de crête post-frontale; c'est à peine si, au-dessus et en arrière de chaque orbite, il existe un petit sillon peu marqué. Dent épibranchiale nulle. Bords latéro-antérieurs formant une courbe régulière et garnis d'une petite crête marginale très finement granulée. Sillons inter-régionnaires à peine marqués: pinces longues. Celles du mâle fort inégales, la droite plus forte et à pouce très arqué et bâillant. L'index se relevant vers son extrémité, qui se met en contact avec le bout du pouce.

Cette espèce habite l'Égypte; elle est de petite taille.

Dimensions d'un mâle adulte :

Largeur de la carapace.....	0 ^m ,030
Longueur.....	0 ^m ,021

Par la forme de la carapace cette *Thelphuse* ressemble à la *Th. depressa* (Krauss), mais chez celle-ci il existe une crête post-frontale continue.

La distinction qui avait été faite de la *Th. Berardi* et de la *Th. difformis* n'était motivée que par la disposition des pinces de cette dernière ; mais nous savons aujourd'hui que ce caractère n'est pas constant, et M. Miers nous apprend que, dans une série de ces Crabes qu'il a examinés, les doigts des pinces étaient tantôt droits, tantôt arqués. D'ailleurs, M. H. Milne Edwards avait eu soin de faire remarquer que n'ayant eu sous ses yeux qu'un seul individu présentant cette disposition, il ne pouvait décider si elle était caractéristique d'une espèce ou si elle était individuelle.

GENRE HYDROTHELPUSA

A. MILNE EDWARDS, *Annales des sciences naturelles*, 6^e série, art. n^o 20, 1872.

J'ai décrit ce genre en 1872 d'après deux exemplaires, l'un mâle et l'autre femelle, provenant de Madagascar. Depuis cette époque j'en ai reçu d'autres représentant des âges différents et me permettant de mieux faire connaître les caractères de ces Crustacés.

C'est principalement par la disposition du front qu'ils se distinguent des *Thelphuses* ordinaires, celui-ci, au lieu d'être déclive, est presque horizontal, lamelleux et avancé. La crête post-frontale ne s'étend pas sans interruption d'un bord à l'autre de la carapace, elle se compose de deux petites crêtes progastriques situées en avant de deux autres crêtes latérales qui s'effacent avant d'atteindre le bord du bouclier céphalo-thoracique. Le corps est peu bombé, peu épais, aplati en dessus, presque quadrilatère ; les régions branchiales sont peu renflées ; il existe une dent épibranchiale placée en arrière de l'angle orbitaire externe. La région antennaire, les pattes-mâchoires, les pinces, les pattes ambulatoires et l'abdomen sont disposés comme chez les *Thelphuses*,

Hydrothelphusa agilis.

(Voy. fig. 9.)

A. MILNE EDWARDS, *op. cit.*

Le front est largement échancré sur la ligne médiane et bordé, ainsi que les orbites, de fines granulations.

L'angle orbitaire externe forme une dent grande, triangulaire et dont la pointe est dirigée en avant et un peu en dedans; la dent épibranchiale est plus petite et dirigée faiblement en dehors. Le bord orbitaire inférieur est crénelé, les crénelures devenant spiniformes chez les vieux individus.

Le front est largement échancré sur la ligne médiane et bordé, ainsi que les orbites, de fines granulations.

La largeur de la carapace est peu considérable, proportionnellement à la longueur, elle est dans le rapport de 10 à 8; ce bouclier est aplati, il porte dans la région frontale des granulations irrégulières; ce mode d'ornementation se retrouve près des bords latéro-antérieurs; des lignes cristiformes obliques, parallèles entre elles et disposées transversalement, garnissent les bords latéro-postérieurs. Les sillons branchio-cardiaques sont profonds, écartés l'un de l'autre et presque droits; le sillon cervical est tout à fait effacé.

Les poils que j'avais signalés sur la moitié postérieure de la carapace d'un mâle primitivement décrit manquent le plus souvent.

La région sous-hépatique porte de grosses granulations.

Les pattes antérieures du mâle sont subégales et de grosseur médiocre; les doigts de la pince ne sont pas bâillants, la main est lisse; l'avant-bras est armé de deux épines, dont l'antérieure est de beaucoup la plus forte; le bras est prismatique triangulaire et ses deux arêtes antérieures sont garnies d'épines assez fortes. Les pattes ambulatoires sont fortes, et terminées par des doigts longs, pointus et faiblement spinuleux sur leurs arêtes.

Le mérognathe des pattes-mâchoires externes est arrondi à son angle antéro-externe, il est entouré surtout en arrière d'un bord saillant et granulé.

L'abdomen du mâle est formé de sept articles; le dernier est régulièrement triangulaire. L'abdomen des femelles adultes s'élargit beaucoup et couvre la base des pattes.

Chez les jeunes, la carapace est plus étroite et plus aplatie; les granulations du front sont moins visibles et la dent épibranchiale est moins forte.

Dimensions d'un mâle adulte :

Largeur de la carapace.....	0 ^m ,050
Longueur.....	0 ^m ,041
Distance entre les angles orbitaires externes.	0 ^m ,036
Dimensions totales (les pattes étant étendues).	0 ^m ,180

Dimensions d'une femelle adulte :

Largeur de la carapace.....	0 ^m ,054
Longueur.....	0 ^m ,046

Cette espèce a été prise dans les cours d'eau sur la route de Bombétok à Tananarive et le long de la rivière de Sakaléone et de Tanatari, à Mahéla.

GENRE PARATHELPHUSA

H. MILNE EDWARDS, *Archives du Muséum*, t. VII, p. 171, 1855.

— — *Annales des sciences naturelles*, 1853, p. 213.

— — *Mélanges carcinologiques*.

J. WOOD-MASON, *Annals and Magazine of Natural history*, 1876, p. 120.

En indiquant les caractères de ce genre, l'auteur des mélanges carcinologiques fait remarquer que le front est lamelleux et s'avance horizontalement au delà des fossettes antennulaires, que la carapace est presque aussi longue que large, que les régions branchiales sont peu développées et que les bords latéro-antérieurs sont multidentés.

Deux espèces, la *Parathelphusa tridentata* et la *P. Sinensis*

avaient été placées dans cette division. En 1871, M. Wood Mason, qui a étudié avec un soin tout particulier les Crabes d'eau douce de la région indienne, découvrit deux espèces nouvelles; l'une de la haute Birmanie, et l'autre de la vallée du Gange, et dans une note publiée en 1876, cet auteur donne la liste des espèces connues de ce genre, au nombre de 7, appartenant toutes à l'Asie. Ce sont: 1° *Parathelphusa tridentata* M. Edw., de Java et Bornéo; 2° *P. Sinensis* M. Edw., de Birmanie et de Siam; 3° *P. Spinigera* W. Mason, de Calcutta; 4° *P. Martensii* W. M., de l'Inde; 5° *P. dayana* W. M., de la Birmanie; 6° *P. Edwardsii* W. M., de l'Inde, et 7° *P. crenulifera* W. M., du Pégu (1).

Les Parathelphuses ne sont pas cantonnées sur le continent asiatique, elles se trouvent aussi en Afrique et la répartition de ce genre est la même que celle du genre *Thelphuse*: il faut, en effet, y rattacher une espèce connue depuis longtemps dans la vallée du Nil et à bords multidentés, ainsi que plusieurs espèces nouvelles dont je donne plus loin la description.

Parathelphusa nilotica.

- THELPHUSA NILOTICA H. Milne Edwards, *Hist. nat. des Crustacés*, t. II, p. 12.
 — — *Archives du Muséum*, t. VII, p. 170, pl. XII, fig. 2.
 — — *Annales des sciences naturelles*, 3^e série. t. XX, p. 210, 1853.
 — — *Mélanges carcinologiques*, p. 176.
 A. MILNE EDWARDS, *Revision du genre Thelphuse* (*Nouvelles Archives du Muséum*, t. V, Mémoires, p. 184).

Chez cette espèce les régions branchiales sont peu développées, leur surface est lisse. La crête post-frontale est continue. Les bords latéro-antérieurs sont armés d'une série de tubercules spiniformes situés en arrière de l'angle orbitaire externe et manquant sur les lobes mésobranchiaux. Les pinces sont longues et inégales; chez le mâle, le pouce de la grosse pince est très arqué et ne s'appuie sur l'index que par son extrémité;

(1) A ces espèces il faut ajouter la *Parathelphusa maculata* de Sumatra, récemment décrite par M. de Man (*Midden Sumatra*, IV, 13 c).

le bras est long et dépasse la carapace. Les pattes ambulateuses sont grêles.

Largeur de la carapace.....	0 ^m ,043
Longueur.....	0 ^m ,034

Habite la vallée du Nil.

Parathelphusa Brazzæ.

(Voy. fig. 6.)

THELPHUSA BRAZZÆ A. Milne Edwards, *Bull. de la Soc. philomathique*, t. X, p. 148, 1886.

Cette espèce doit se placer à côté de la *Parathelphusa nilotica* chez laquelle les bords latéro-antérieurs sont armés d'une série d'épines, mais elle se distingue par le front beaucoup plus avancé et formé de deux lobes lamelleux à peine séparés sur la ligne médiane, par la crête post-frontale à peine distincte (1), par les denticulations latéro-antérieures qui sont petites et divisées en deux groupes, l'un correspondant à la portion du bord situé en avant du sillon post-frontal et comptant six ou sept denticules, le second à la portion située en arrière du même sillon et comptant quatre ou cinq denticules. La carapace est bombée d'avant en arrière et les sillons inter-régionnaires sont à peine distincts. Les pinces de la femelle sont faibles, l'avant-bras porte en dedans deux épines, et son bord externe et antérieur est garni de quelques spinules. Les pattes ambulateuses sont fortes, la cuisse est garnie en dessus et à son extrémité d'une épine, la jambe et le pied ont leur bord supérieur spinuleux. Les doigts sont gros et pourvus sur leurs arêtes de fortes spinules.

Le mâle est inconnu.

(1) Le peu de saillie de la crête post-frontale et la faible largeur de la carapace donnent à cette espèce une certaine ressemblance avec les *Dilocarcinus* et les *Sylviocarcinus* américains.

Largeur de la carapace d'une femelle chargée	
d'œufs	0 ^m ,065
Longueur.....	0 ^m ,053

Pris au mois d'avril 1884, au poste de Ngancin, par M. de Brazza.

Parathelphusa Pæcilei.

(Voy. fig. 1.)

THELPHUSA PÆCILEI A. Milne Edwards, *Bull. de la Société philomathique*, t. X, p. 149, 1886.

Cette espèce prend place dans la même division que la précédente.

La carapace est remarquable par sa largeur et sa forme bombée d'avant en arrière beaucoup plus marquée que chez les autres Thelphusiens, même que chez le *Th. Goudoti*. Les bords latéro-antérieurs sont courts, épais, armés de trois dents spiniformes situées en arrière du sillon post-frontal; l'angle orbitaire externe est peu saillant.

Les pattes antérieures du mâle sont grandes et très inégales; celle du côté droit est la plus développée et ressemble à celle de certains Gélasimes, tels que le *Gelasimus Gaimardi* ou le *G. pugilator*; les doigts en sont grêles, arqués, et ils ne se touchent que par leur pointe; leur bord préhensile est presque complètement dépourvu de denticulations. L'avant-bras est armé en dedans de deux épines; le bras porte une épine sur son bord antérieur. Les doigts de la petite pince sont en contact dans toute leur longueur. Les pattes ambulatoires sont peu robustes. L'abdomen du mâle est nettement enchâssé dans le plastron sternal, et il se fait remarquer par la forme étroite du dernier article.

Largeur de la carapace.....	0 ^m ,033
Longueur.....	0 ^m ,021

Cette espèce habite l'Alima Lateké (mission de M. de Brazza).

Parathelphusa Chaperi.

(Voy. fig. 4.)

Cette espèce appartient au groupe des Parathelphuses. La carapace est très aplatie d'avant en arrière et transversalement. Le bord frontal est droit et non déprimé sur la ligne médiane. Le sillon post-frontal s'étend d'un bord à l'autre du bouclier céphalo-thoracique. L'angle orbitaire externe forme une dent triangulaire à large base, en arrière de laquelle existent une série de 5 ou 6 dents, dont la première ou épibranchiale est la plus grande, les autres diminuent graduellement de grandeur et ont la forme d'épines; la partie de la carapace qui y confine est marquée de rugosités. Les sillons inter-régionnaires sont peu profonds, et la surface du test est lisse et brillante.

Les pattes antérieures de la femelle sont fortes et inégales, la plus développée est située du côté droit; le pouce de la pince est arqué, et il n'est en contact avec l'index que par son extrémité. Chacun de ces doigts porte à sa base une très grosse dent aplatie, ressemblant à une molaire; le reste de leur bord préhensile est garni de petites denticules. Les doigts de la pince gauche sont en contact dans toute leur longueur et dépourvus de grosse dent basilaire. L'avant-bras est armé, en dedans, d'une seule épine; le bras est pourvu d'une épine sur son bord antérieur. Les pattes ambulatoires sont courtes, grosses et légèrement comprimées.

Le mâle de cette Thelphuse est inconnu.

Largeur de la carapace.....	0 ^m ,053
Longueur.....	0 ^m ,037

Cette espèce a été découverte par M. Chaper en Assinie (côte occidentale d'Afrique).

Parathelphusa Chavanesi.

(Voy. fig. 3.)

THELPHUSA CHAVANESI A. Milne Edwards, *Bull. de la Soc. philomathique*, t. x, p. 150, 1886.

Carapace large et très aplatie, à surface rugueuse et ponctuée, à bords latéraux minces. Front peu déclive, orbites grandes; crête post-frontale très saillante, indistinctement granuleuse et continue depuis le sillon mésogastrique; elle est fortement arquée en dehors et aboutit à la base d'une grosse dent épibranchiale à pointe tournée en avant, à bords granulés et située beaucoup plus en arrière que d'ordinaire; une seconde dent aussi forte, mais occupant un plan inférieur, existe entre cette dernière et l'angle orbitaire interne. Sillons branchio-gastriques et branchio-cardiaques larges et bien marqués. Les lobules urogastriques nettement cerclés comme chez la *Th. africana*. Bord sous-orbitaire avancé et portant en dehors une petite échancrure. Région sous-hépatique rugueuse limitée en arrière par un sillon superficiel. Pattes antérieures du mâle peu développées, subégales et à doigts peu arqués. Pattes ambulatoires larges et grêles.

Appendice copulateur mâle de la 1^{re} paire allongé et peu arqué; appendice de la 2^e paire très grêle.

Parmi les *Thelphuses* pourvues de trois dents latérales, la *Thelphusa Chavanesi* est la seule dont la dent postérieure soit aussi forte, placée aussi loin en arrière, et dont la crête post-frontale soit arquée à ses extrémités. La forme aplatie et peu épaisse de la carapace, la disposition des sillons inter-régionnaires permettent aussi de caractériser cette espèce. Chez la *Thelphusa bayoniana* (Capello), dont la dent épibranchiale est presque aussi forte et dont la forme générale est semblable, il n'existe pas d'autre dent précédant l'angle orbitaire; la carapace est aussi plus large et plus bombée.

Largeur de la carapace d'un mâle..... 0^m,056

Longueur..... 0^m,040

Cette Parathelphuse a été recueillie par M. de Brazza aux environs de Franceville sur l'Alima.

GENRE PLATYTHELPHUSA nov. gen.

Ce genre, qui habite le lac Tanganika, appartient à la famille des Thelphuses ; mais il se distingue de ces Crustacés par sa carapace presque quadrilatère, aplatie, à régions branchiales peu renflées, par son front avancé, lamelleux presque droit, à bord non sinueux, par la crête post-frontale peu saillante et nulle sur les côtés, par ses orbites portant en dehors et en dessous une fissure profonde et terminées en dedans par une épine sous-orbitaire aiguë ; elles sont fermées en dedans par un lobe spiniforme bien détaché de l'épine dont il vient d'être question, et par l'article basilaire de l'antenne, dont la tigelle mobile est serrée entre le prolongement lobiforme orbitaire interne et une pointe qui se détache en dessous de l'angle externe du front. Les fossettes antennulaires sont grandes, le cadre buccal est large en avant et très dilaté en dehors.

Les pattes-mâchoires externes sont courtes ; le mérognathe est plus large que haut, son angle antéro-externe est bien marqué, quoique arrondi, et la tigelle mobile s'insère à son angle antéro-externe. Les régions ptérygostomiennes sont dépourvues du sillon hépatico-branchial qui existe chez toutes les Thelphuses.

Les pattes de la cinquième paire sont plus courtes ; leur pied est beaucoup plus élargi que celui des pattes précédentes et constitue une sorte de palette.

L'abdomen de la femelle est énorme, il forme une poche marsupiale où les jeunes trouvent un abri.

Le mâle est inconnu.

Platythelphusa armata nov. sp.

(Voy. fig. 10 a à 10 d.)

La carapace est peu bombée, les régions y sont mal délimitées, à l'exception de la région cardiaque. La crête post-frontale n'est visible qu'au-devant de la région gastrique; elle est plus avancée sur la ligne médiane que sur les côtés, et elle est finement granuleuse. Les régions branchiales portent en arrière et en dehors quelques lignes rugueuses ou granuleuses. Le front est peu déclive, et il se termine de chaque côté par une pointe aiguë, son bord est garni de très fines granulations. Une bordure analogue existe autour de l'orbite. Les bords latéro-antérieurs sont peu arqués, et ils se continuent presque directement avec les bords latéro-postérieurs. Ils sont armés de dents spiniformes et aiguës. L'angle orbitaire externe constitue la première de ces dents, elle est plus aplatie et plus triangulaire que les suivantes; quatre épines lui font suite, la deuxième et la troisième étant les plus fortes, la première et quatrième les plus petites, parfois quelques granulations pointues en occupent l'intervalle.

Les pattes antérieures de la femelle sont fortes et inégales, la droite est en général la plus grosse. Les pinces sont comprimées, leur bord supérieur est cristiforme et légèrement rugueux. Les doigts de la pince droite sont très gros, bâillants et pourvus d'une dent basilaire forte et aplatie. L'avant-bras est armé en dedans de trois épines, dont la première surmonte le tubercule articulaire de la main. Le bras porte une épine sur son bord antérieur et une petite épine en dessous, près de l'articulation de l'avant-bras. Les doigts de la pince droite sont en contact dans toute leur longueur et garnis de dents tranchantes.

Les pattes ambulatoires sont courtes et comprimées latéralement; la cuisse, la jambe et le pied sont surmontés d'une crête légèrement granuleuse, le doigt est garni de spinules sur

ses arêtes. Le pied de la cinquième patte est très élargi, très comprimé, et il rappelle celui de certains Portuniens; le doigt est plus court, plus massif, plus comprimé qu'aux pattes précédentes, et il est garni d'épines plus fortes.

Les jeunes qui garnissent en quantité les fausses pattes abdominales de la femelle présentent déjà la plupart des caractères de l'adulte; leur front est lamelleux, mais dépourvu des épines externes. Les dents latérales sont moins nombreuses et moins développées. Enfin les bords latéro-antérieurs sont plus droits.

Ce Crabe d'eau douce présente une grande ressemblance avec certaines espèces marines ou d'eau saumâtre du groupe des Grapsidés, telles que l'*Eriochirus sinensis*; on pourrait être tenté de le rapprocher de ces derniers si le développement de l'abdomen et l'absence de métamorphoses chez les jeunes ne le classaient pas de la manière la plus certaine à côté des Thelphuses, des Dilocarcins, des Boscies et des autres genres qui vivent dans les eaux courantes.

Largeur de la carapace d'une femelle chargée	
de ses petits.....	0 ^m ,065
Longueur.....	0 ^m ,053

Cette espèce, si l'on en juge par des fragments de pinces, doit atteindre une taille bien plus considérable. Elle a été trouvée au lac Tanganika, par le capitaine Joubert.

GENRE DECKENIA

HILGENDORF, *Baron von der Decken's Reisen in ost Afrika, Crust.*

Les Deckenies se rapprochent des Thelphuses par la forme de la carapace, et le développement des régions branchiales, ainsi que par les proportions des pattes; mais la région antennaire est tout à fait différente et ressemble à celle des Oxystomes. En effet le cadre buccal est échancré de chaque côté, de manière à prolonger, au delà du bord du mérognathe,

l'orifice efférent de la chambre branchiale. Les antennes internes sont logées longitudinalement entre ces deux canaux, les antennes externes sont situées dans la cavité orbitaire qui est très grande. Le mérognathe des pattes-mâchoires externes est tout à fait arrondi en dehors.

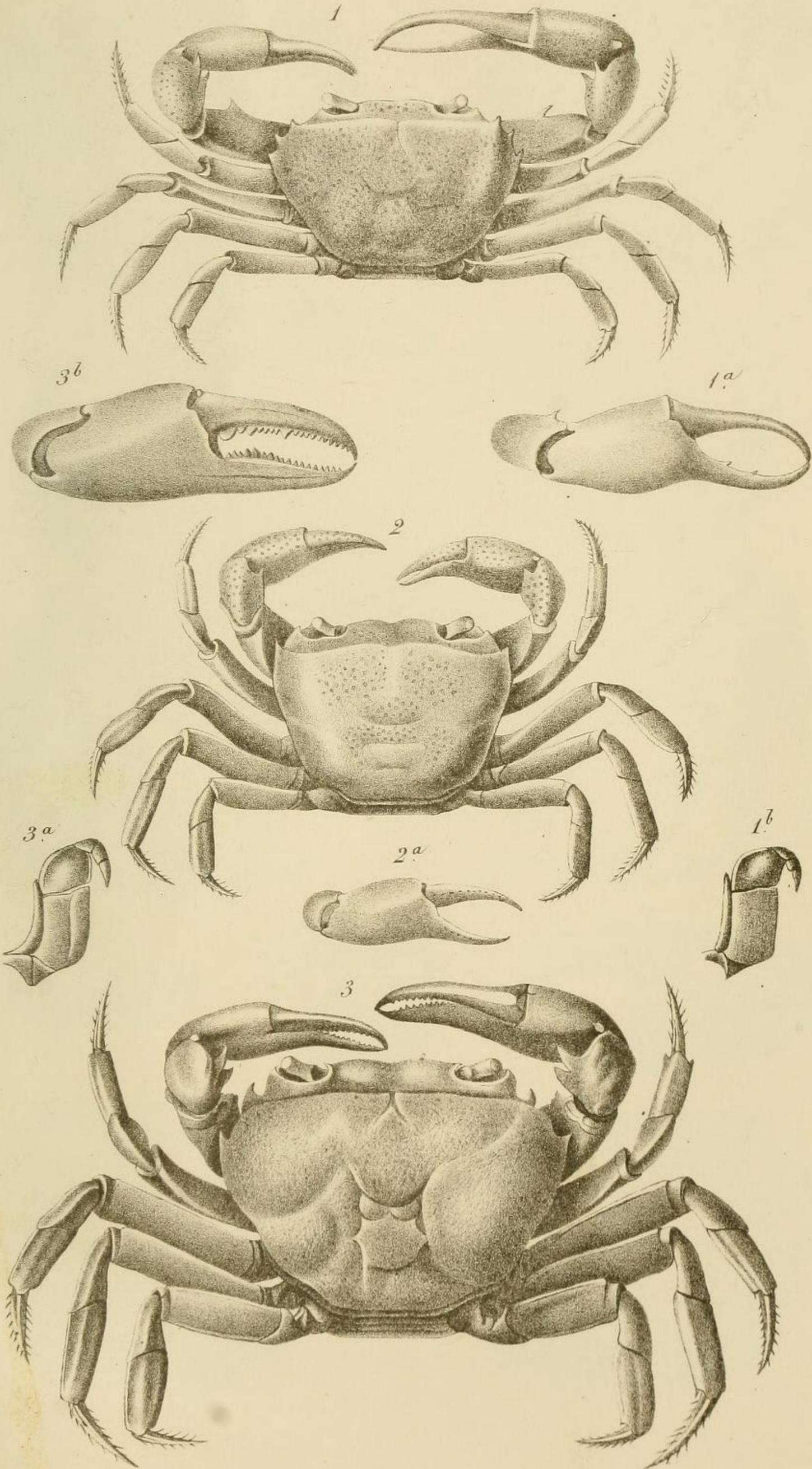
Deckenia imitatrix.

HILGENDORF, *op. cit.*

Cette espèce, qui est la seule connue de ce genre, habite la rivière Kudiano, à Zanzibar.

EXPLICATION DES FIGURES.

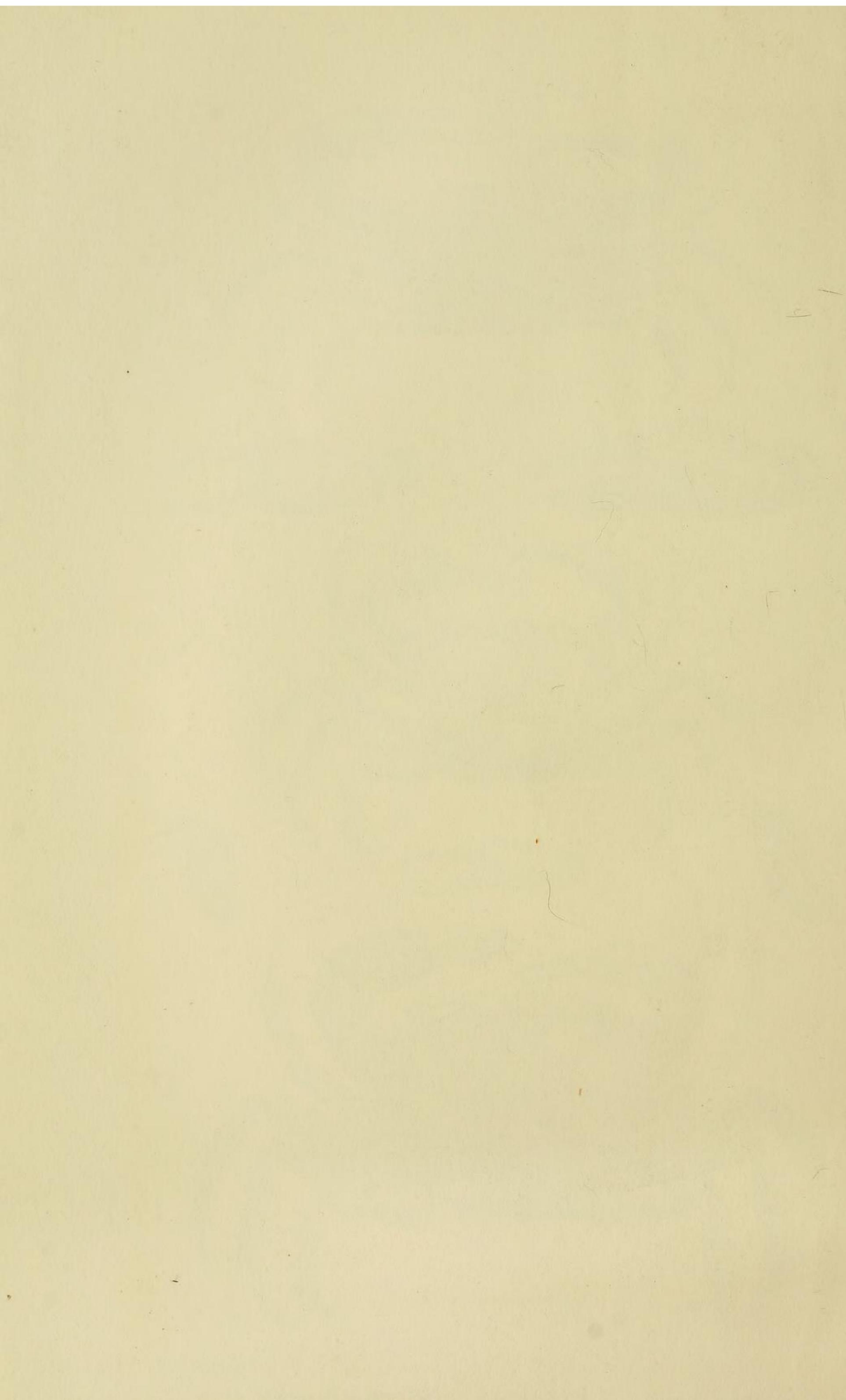
- Fig. 1. *Thelphusa Pæcilei*, de grandeur naturelle.
 Fig. 2. *Thelphusa Ballayi*, de grandeur naturelle.
 Fig. 3. *Thelphusa Chavanesi*, légèrement réduite.
 Fig. 4. Carapace de la *Thelphusa Chaperi*, de grandeur naturelle; 4 a, pince de la même espèce.
 Fig. 5. Carapace de la *Thelphusa madagascariensis*, de grandeur naturelle.
 Fig. 6. Carapace de la *Thelphusa Brazzæ*, de grandeur naturelle; 6 a, région fronto-orbitaire de la même.
 Fig. 7. Carapace de la *Thelphusa Decazei*, un peu réduite.
 Fig. 8. Carapace de la *Thelphusa africana*, un peu réduite.
 Fig. 9. *Hydrothelphusa agilis*, de grandeur naturelle.
 Fig. 10. *Platythelphusa armata*, de grandeur naturelle; 10 a, région antennaire; 10 b, pince; 10 c, patte-mâchoire externe; 10 d, carapace d'un jeune individu, de grandeur naturelle.
-



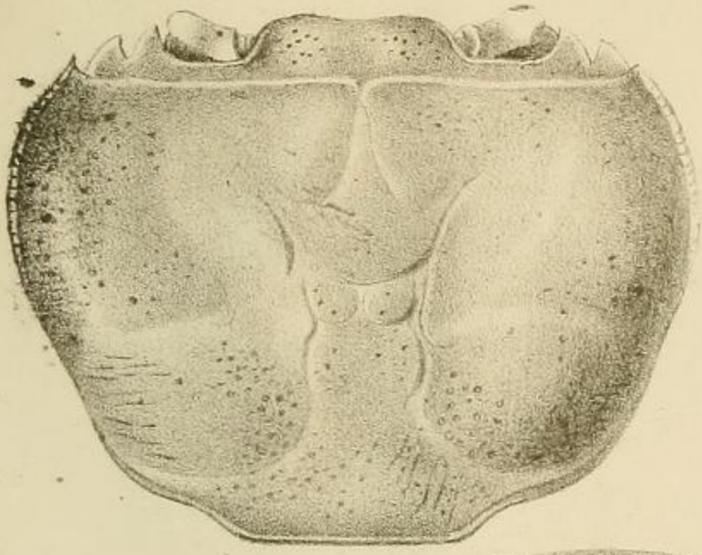
Nicolet lith.

Imp. A. Lemer cier, Paris

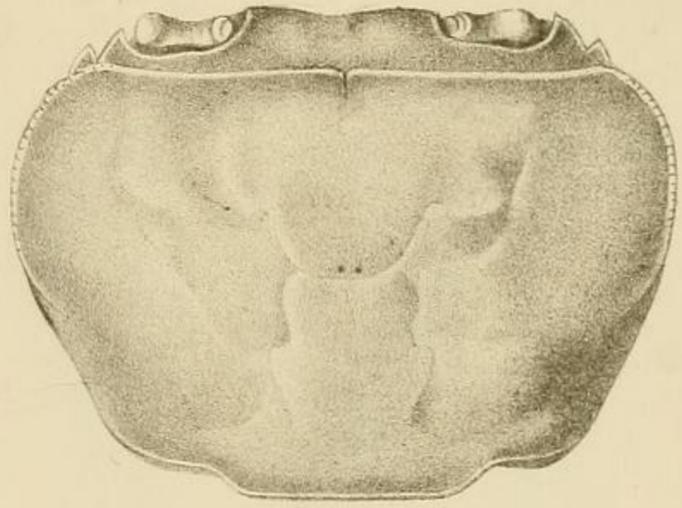
Thelphusa Pécilei. 2. *Th. Ballayi*. 3. *Th. Chavanesii*



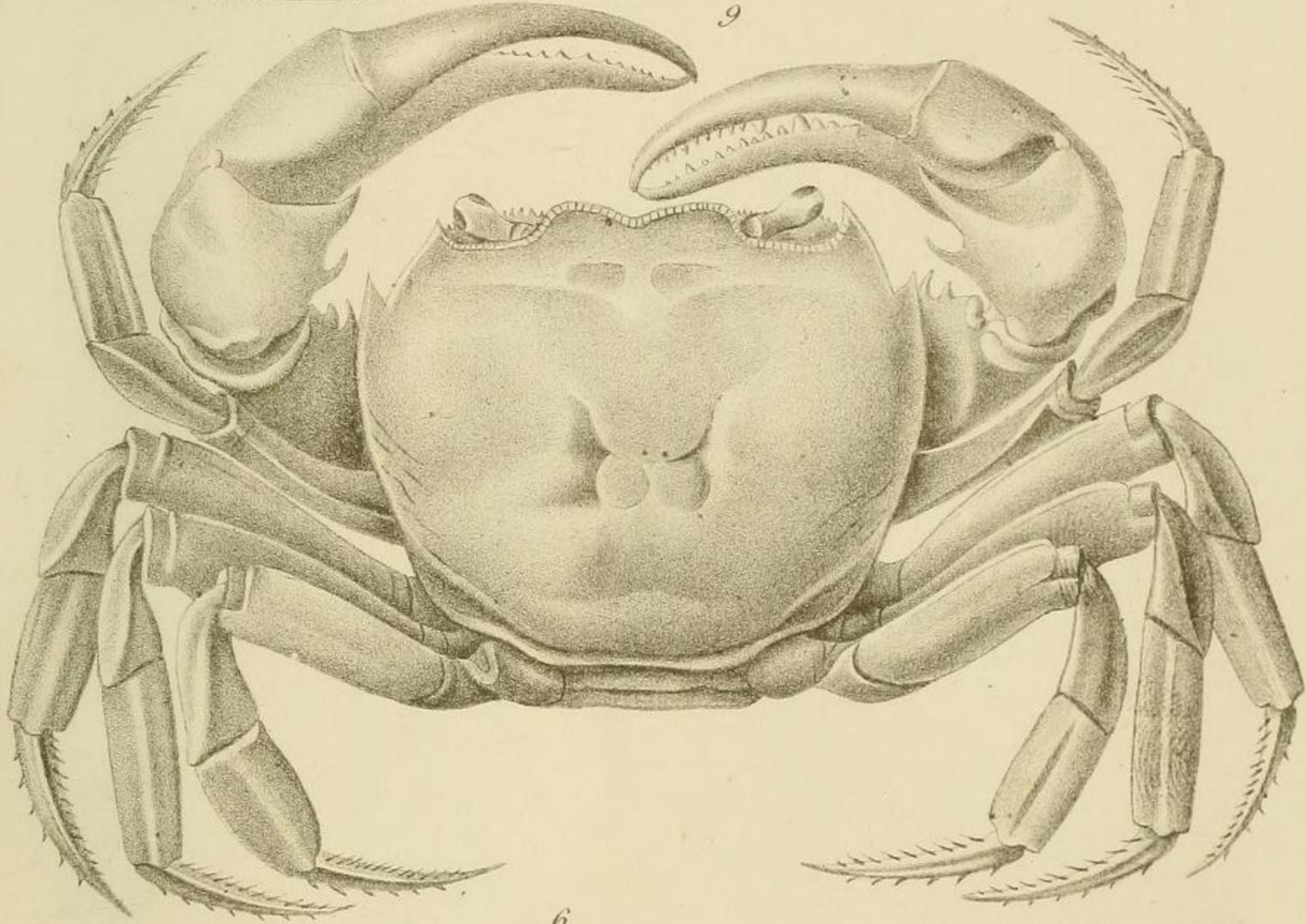
8



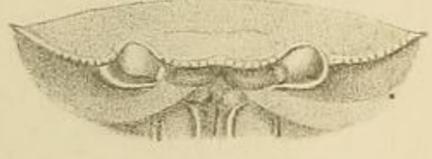
7



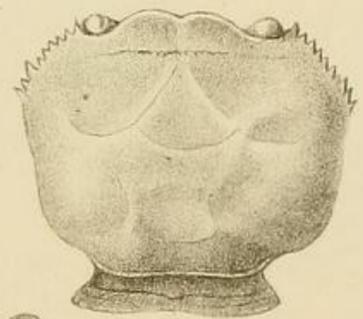
9



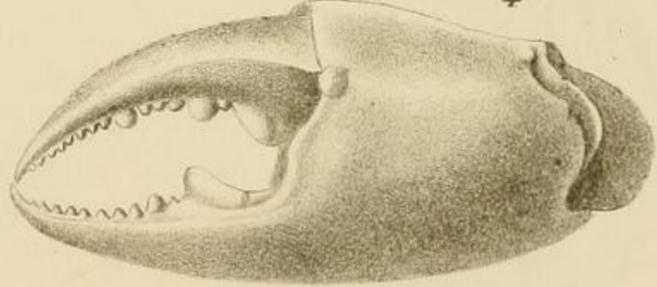
6a



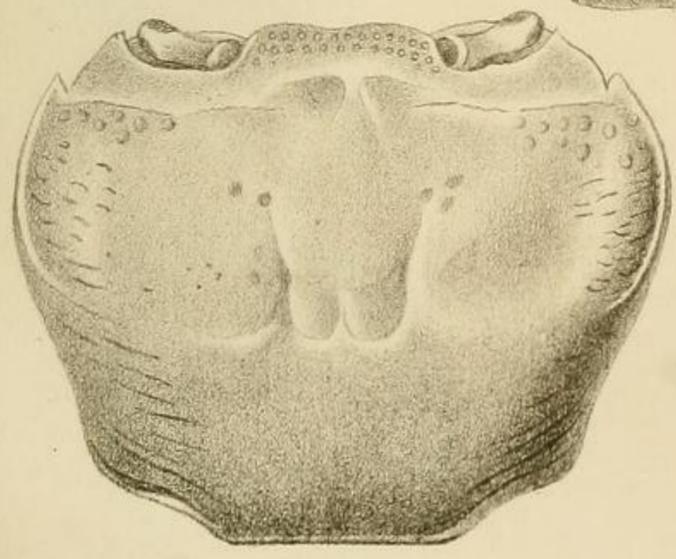
6



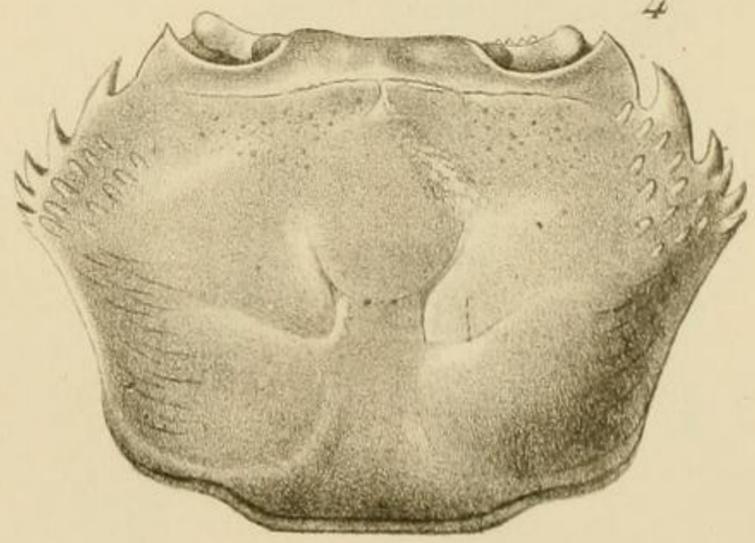
4a



5



4



Nicolet lith.

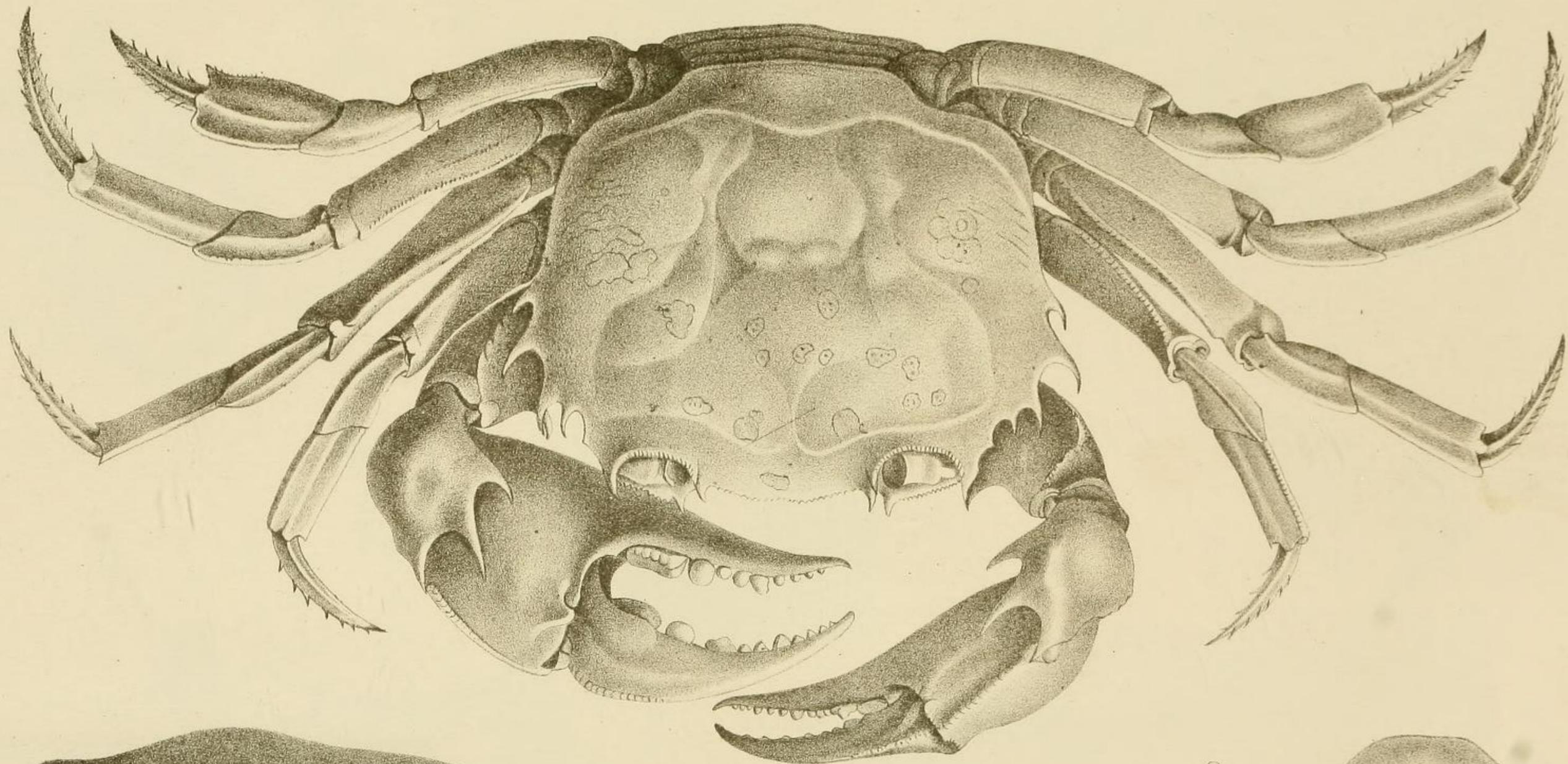
Imp. A. Lemercier, Paris.

4. *Thelphusa Chaperi*. 5. *Th. Madagascariensis*. 6. *Th. Brazzae*. 7. *Th. Decazei*
8. *Th. Africana*. 9. *Hydrothelphusa agilis*.

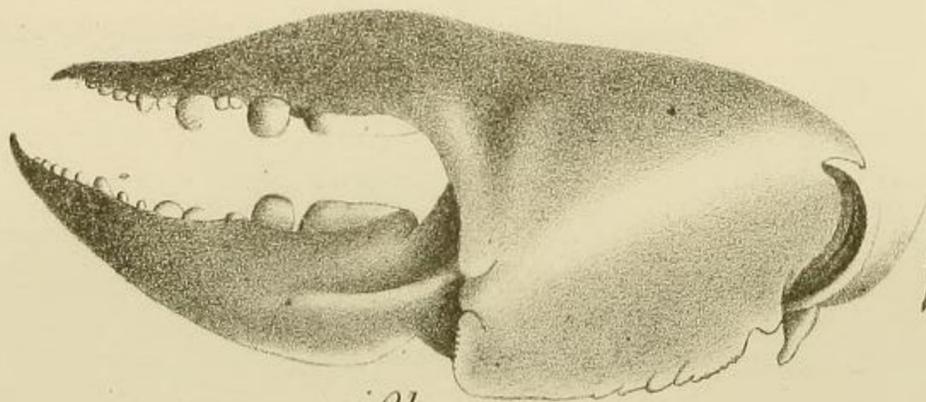
Platythelphusa armata

Nicolet lith.

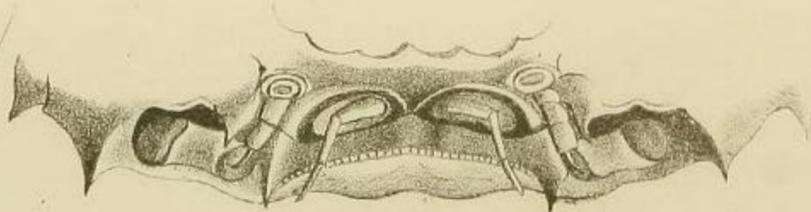
Imp. A. Lemercier, Paris



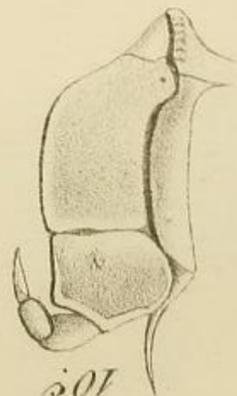
10



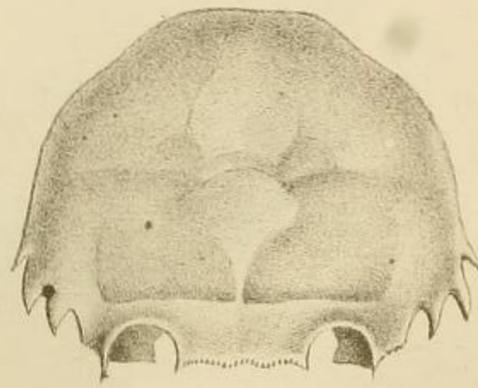
10 b



10 a



10 c



10 d

